



## Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXI<sup>ème</sup> siècle

# RAPPORT MORAL 2015

### Le Secrétariat Général

#### *RAPPEL DES STATUTS*

#### *Article 18-2 – Déroulement de l'assemblée générale*

*[...]*

*Le secrétaire général présente le rapport moral de l'association.*

*[...]*

### I- Bilan des adhésions 2015

Pour sa première année d'existence – décomptes du 1er janvier au 30 octobre 2015 (les adhésions 2016 ayant débuté le 1er novembre) – l'association a vu 330 membres et 33 bénévoles rejoindre ses rangs. La composition de sa population d'actifs (au sens de la loi sur les APNM) se répartit de la manière suivante :

- actifs « gendarmerie »	=>	311
- actifs « armées et forces rattachées »	=>	8
- réservistes	=>	11

Au sein de la population « gendarmerie » on peut noter une forte majorité de sous officiers provenant de la gendarmerie départementale :

- gendarmerie départementale	=>	222	- officiers de gendarmerie	=>	13
- gendarmerie mobile	=>	34	- officiers du corps technique	=>	0
- gendarmeries spécialisées	=>	41	- sous officiers de gendarmerie	=>	287
- garde républicaine	=>	6	- sous officiers des corps de soutien	=>	8
- corps de soutien	=>	8	- gendarmes adjoints volontaires	=>	3

Les adhésions ont été nombreuses les premiers mois suivant la création de l'association, puis se sont ralenties dans le temps. Elles ont connues une évolution irrégulière dans le temps et des pics ont pu être constatés lors d'actions fortes de l'association (courriers à l'administration ou au gouvernement) ou lors de prises de positions sur des sujets d'actualité.

L'arrivée de l'adhésion en ligne, en fin d'année 2015, permet de constater un flux plus

---

**GendXXI** ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

régulier de nouveaux adhérents. Les renouvellements d'adhésions se font de manière modérée. Comme souvent dans le milieu associatif le renouvellement n'est pas opéré par les adhérents dès le 1er janvier, voire en amont. Une ou plusieurs communications devront être faites, dans le courant des premiers mois 2016, afin de ne pas éroder la base d'adhésions de la première année.

Par ailleurs on observe un mouvement d'adhésion important, à partir du 1er novembre (adhésions 2016), qui semble lié tout à la fois aux facilités de l'adhésion en ligne, à l'annualité de l'adhésion et aux sujets abordés par GendXXI sur cette période : rénovation des casernes port d'arme hors service des gendarmes, temps d'activité des militaires, prime dite « IFR »... Ainsi le total des adhésions reçues depuis la création dépasse aujourd'hui les 420 (bénévoles non compris).

## II- Les sujets de préoccupations de nos membres

Durant les premiers mois de l'année 2015, les sujets qui ont été les plus suivis étaient axés sur l'évolution de l'association (nombre de membres, nomination des premiers délégués, fonctionnement) et le suivi de l'évolution législative et réglementaire concernant les APNM.

Très vite, dès le premier trimestre, apparaissent des sujets de préoccupations d'ordre social comme la CNMSS ou l'obligation de vaccination en gendarmerie. Les sujets de fonctionnement internes à la gendarmerie ont également suscité de nombreuses réactions (temps d'activité, médiateur militaire, commission GM, relations entre la chaîne IRP et les APNM).

Une attention particulière est portée par nos membres sur les relations du ministère avec les représentants de la police nationale ou les actions de ces derniers (rencontre entre les syndicats PN avec le directeur de cabinet du ministre et le directeur des CRS, IJAT, ...).

La rémunération des militaires de la gendarmerie est souvent mise en parallèle de l'évolution de la rémunération de la fonction publique et est une source d'inquiétude de nos membres, surtout lorsqu'ils constatent que le niveau de celle-ci se trouve rattrapé par les fonctionnaires de catégorie C. Au-delà des questions de rémunération les sujets tels que la rénovation des casernes port d'arme hors service des gendarmes, temps d'activité des militaires, prime dite « IFR » sont les plus mobilisateurs.

Enfin, à l'instar des sujets que l'on peut entendre évoquer dans les rangs de notre institution ou dans la société, nos membres sont particulièrement sensibles aux sujets d'actualités sociétales tels que les salles de « shoot », la réorganisation territoriale, les attentats terroristes et les réactions gouvernementales ou politiques.

Le secrétaire général  
Francis Prével

*original signé*

---

**GendXXI** ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)